

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 65 42*

Vendredi 8 septembre 2017

## COMMUNIQUÉ

### Recrutement du directeur de la DITTT

En réponse au mouvement de contestation de l'USTKE sur le recrutement du directeur de la DITTT (direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres), le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie entend apporter les précisions suivantes.

Le recrutement de directeur de la DITTT fait l'objet d'une procédure actuellement en cours. Aucune décision n'a été prise à ce jour. Le choix du postulant reste entier.

Un premier jury s'est tenu les 3 et 4 mai 2017 pour auditionner les premiers candidats. L'appel à candidature n°13256 s'est clôturé le vendredi 11 août. De nouvelles auditions auront lieu prochainement pour examiner les dossiers déposés. Un jury établira ensuite un classement des candidats susceptibles d'occuper la fonction de directeur.

En application de l'article 132 de la loi organique, il reviendra au gouvernement collégial de délibérer sur le choix du candidat. Il ne s'agit pas d'une attribution émanant du seul président du gouvernement.

Cette nomination ne relevant pas des affaires courantes, il faut attendre l'élection du président et du vice-président du nouveau gouvernement pour statuer définitivement sur ce dossier.